



ENERGIA

(Siret : 80779259300046)

M. ARDUINI

23 Avenue de Lardière

13220 CHATEAUNEUF LES MARTIGUES



Entreprise titulaire de la qualification

QualiPAC module chauffage et ECS

Engagée pour la qualité d'installation des pompes à chaleur aérothermiques et géothermiques ainsi que les chauffe-eau thermodynamiques

Période couverte par le certificat : 28 mai 2025 au 28 mai 2026

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 31/12/2024 : 037.0012525-S17706588 - QBE INSURANCE EUROPE LIMITED (Paris)

- décennale au 31/12/2024 : 037.0012525-S17706588 - QBE INSURANCE EUROPE LIMITED (Paris)

QualiPAC module CET (probatoire)

Engagée pour la qualité d'installation de chauffe-eau thermodynamiques

Période couverte par le certificat : 28 mai 2025 au 28 mai 2026

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 31/12/2024 : 037.0012525-S17706588 - QBE INSURANCE EUROPE LIMITED (Paris)

- décennale au 31/12/2024 : 037.0012525-S17706588 - QBE INSURANCE EUROPE LIMITED (Paris)



Numéro QualiPAC : QPAC/74029

Forme juridique : SASU

L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 03 octobre 2025

Gaël Parrens,

Président de l'instance de qualification

Grâce au site www.qualit-enr.org, rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

Association Qualité Energies Renouvelables

Siège social :

24 rue Saint-Lazare • 75009 PARIS

SIRET 489 907 360 0049



QualiPAC est un signe de qualité géré par **Qualit'EnR**.

L'association Qualit'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire QUALIPAC n° 009007105 déposée dans les classes 11, 35, 37, 38, 41 et 42

Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 28 mai 2028 pour QualiPAC module chauffage et ECS, 28 mai 2026 pour QualiPAC module CET (probatoire)